



L'ÉCHO DE L'ADAN | NFSA ECHO

Bulletin du Comité de l'Association des Anciens de la NSPA
Newsletter of the NSPA Former Staff Association

L-8302 CAPELLEN (LUXEMBOURG)

www.noba-adan.net

oldboys@noba-adan.net

Éditorial



Le Docteur Popadić est titulaire de diplômes des universités de Belgrade et de Cork. Après plus de dix ans d'expérience clinique au sein

des services de santé de l'armée, des services d'urgence d'hôpitaux publics et de plusieurs cliniques privées, il est entré chez Allianz Care en 2012. Il y exerce les fonctions de Directeur des opérations OIG chargé de l'administration de l'assurance maladie des organisations intergouvernementales (OIG) assurées auprès d'Allianz Care. Il veille tout particulièrement à offrir un service exceptionnel aux clients tout en assurant un programme de prestations durable et en fournissant des conseils et des informations aux partenaires des OIG.

Je vous remercie de m'avoir accordé le privilège d'écrire un éditorial pour ce numéro de L'Echo de l'ADAN.

L'accès à des soins de santé appropriés est un droit humain. C'est non seulement ma ferme conviction, mais aussi le point de vue des Nations Unies, de l'Union Européenne et de l'Organisation mondiale de la santé, et celui-ci est inscrit dans les documents fondamentaux de ces organisations comme, par exemple, dans la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Cependant, l'écosystème actuel des soins de santé est assez complexe, et certains segments de cet écosystème

perçoivent les soins de santé comme une industrie très lucrative. Cet état de choses auquel s'ajoutent de graves problèmes démographiques, d'importantes percées dans le domaine de la médecine et la mise au point de traitements médicaux plus efficaces (mais aussi plus coûteux), fait peser une menace importante sur l'accès aux soins de santé. Mais, comme pour tout autre droit humain, si nous ne considérons pas qu'il va de soi d'en jouir mais si, au contraire, nous le traitons comme un acquis commun de solidarité et d'égalité âprement gagné, je suis convaincu que nous pourrions le conserver et en faire une partie intégrante de la civilisation humaine moderne.

L'OTAN, en tant qu'employeur soucieux du devoir de diligence, a créé l'un des régimes d'assurance maladie collective les plus avancés et les plus généreux qui soient sur le marché à l'heure actuelle. Le régime de l'OTAN est fondé sur les principes de solidarité et d'égalité, et vise à assurer la tranquillité d'esprit de ses employés, retraités et membres de leur famille à charge lorsque cela compte le plus, en cas de maladie, de lésion physique ou de tout autre problème médical. La panoplie des prestations couvertes est vaste et comprend les frais médicaux des patients hospitalisés et des patients externes, les frais optiques et dentaires, les soins médicaux spécialisés et les soins infirmiers à domicile. Grâce à la liberté totale de choix des prestataires de soins médicaux, nos membres et leurs familles bénéficient d'un accès privilégié aux soins médicaux les plus appropriés chaque fois que cela s'avère nécessaire. De plus, la couverture complémentaire du régime d'assurance maladie de l'OTAN

offre un soutien complet dans les cas vraiment difficiles où la dernière chose qui devrait vous préoccuper est de savoir comment s'en sortir pour payer les frais médicaux, lorsque vous ou vos proches êtes confrontés à une maladie grave, une hospitalisation ou un cas d'invalidité chez un enfant.

Maintenir ce niveau de couverture et de sécurité qui en découle pour les décennies et les générations à venir est notre responsabilité commune. Les États membres de l'OTAN et les membres titulaires assurés cotisent aux caisses d'assurance maladie, tandis qu'Allianz Care administre les demandes de remboursement en étant tenue d'appliquer deux grands principes du régime médical de l'OTAN : (i) assurer la couverture des traitements médicaux les plus appropriés et nécessaires sur le plan médical, (ii) à des coûts raisonnables et normaux. Un facteur d'une importance primordiale est à prendre en compte par nos membres assurés et les personnes à leur charge : l'utilisation responsable du régime de prestations en faisant tout particulièrement attention aux coûts. En règle générale, vous devriez vous demander si vous dépenseriez autant pour une prestation si vous deviez la payer de votre poche. Parce que c'est cela que vous faites en réalité, avec l'argent que l'OTAN et que vous-même avez mis de côté pour les mauvais jours.

Au fil des ans, j'ai eu le plaisir, dans le cadre de mes fonctions, de m'entretenir avec de nombreux fonctionnaires actifs et retraités de l'OTAN, et de constater que leur compréhension de notre objectif commun est rassurante pour ce qui est des années à venir. Il existe, dans le chef de toutes les parties, une volonté claire d'appliquer toutes les mesures de maîtrise des coûts qui permettraient de protéger le régime d'assurance et, à ce titre, l'une des mesures les plus importantes est de faire appel à toute autre source d'assurance maladie (légale ou privée) disponible.

D'autre part, nous constatons qu'une population mobile sur le plan international, telle que celle qui est affiliée au régime d'assurance maladie de l'OTAN, est confrontée à des défis spécifiques : souvent les gens vivent dans un pays, travaillent dans un autre, ont des personnes à charge

qui travaillent ou étudient dans un troisième et se font soigner dans un quatrième... Cela peut créer des obstacles administratifs et il arrive souvent que les régimes de santé nationaux ne donnent pas les bons conseils.

Le Luxembourg est un bon exemple de mobilité transfrontalière et de soins de santé transfrontaliers. Ceux d'entre nos membres qui sont affiliés à la Caisse Nationale de Santé (CNS) disent souvent que le remboursement des traitements effectués en dehors du Luxembourg par la CNS est, dans le meilleur des cas, arbitraire et dans le pire des cas, inexistant. Il s'agit là d'une violation de la législation de l'Union Européenne. La couverture transfrontalière des frais de santé est réglementée par deux textes juridiques importants : i) le Règlement (CE) n° 883/2004 portant sur la coordination des systèmes de sécurité sociale et ii) la Directive 2011/24/UE (dite directive sur la mobilité des patients, fondée sur le principe fondamental de la libre prestation de services). Ces deux textes confirment le droit d'un patient de se faire soigner dans un autre État membre de l'Union Européenne et d'être couvert par le système d'assurance maladie de son pays de résidence.

En clair, si la CNS rembourse un traitement bien précis au Luxembourg, elle doit également le faire lorsque ce même traitement est administré dans un autre pays de l'Union Européenne. Ce principe vaut pour tout autre régime national d'un État de l'Union Européenne auquel vous pourriez être affilié.

Nous sommes et nous restons déterminés à maintenir l'excellence et la viabilité du système de soins de santé de l'OTAN en travaillant main dans la main avec l'OTAN, notre partenaire. Pour réussir, nous comptons aussi sur votre aide. Il est de notre responsabilité à toutes et à tous de promouvoir et de défendre tous nos droits humains, y compris celui qui concerne les soins de santé.

Assemblée Générale 2019

Éditorial du Président

Si je souhaitais m'assurer de la santé de notre Association, l'Assemblée Générale du 14 octobre 2019, m'a tranquilisé.

Je retiens avec grande satisfaction votre large présence à notre rassemblement annuel. Soixante-quinze d'entre vous se sont déplacés, attirés par la perspective d'une agréable rencontre entre collègues du : « Bon vieux temps ». A aussi répondu à mon invitation, une dizaine de personnalités représentant des Associations sœurs, d'autres sont venus nous apporter des informations concrètes et précises sur les sujets à l'ordre du jour. Le Comité les avait justement choisis pour leurs compétences et leurs positions prépondérantes dans les milieux stratégiques de l'OTAN, des Organisations Coordonnées et d'Allianz, s'adressant tout particulièrement aux Anciens.



Cette Assemblée Générale nous a permis de découvrir une Agence nouvelle. Le Directeur Général, Monsieur Peter DOHMEN a présenté un avenir consolidé dans ses missions traditionnelles, et enrichi de nouveaux programmes dans différents domaines de compétences techniques et de gestion au service de nos pays. Il a souligné des activités nouvelles en coopération typiquement européennes. L'organisation de l'Agence se transformera en conséquence, ainsi en sera-t-il du patrimoine immobilier. Nous pourrions voir dès 2021 un immeuble d'environ 400 bureaux sortir de terre. Les effectifs théoriques sont en constante progression

pour atteindre jusqu'à 1.500 postes destinés à accompagner cet accroissement notable. Ombre au tableau, la situation de certaines catégories ne se révèle pas aussi séduisante.



Allianz a présenté ses dernières mises à jour du Site et de l'Application téléphone. Le Dr. POPADIĆ a fait état de statistiques et surtout des méthodes de lutte contre les fraudes qui se rencontrent malheureusement aussi bien chez nos collègues en activité que parmi nous.

Plus conviviaux et, je peux l'écrire «fraternels», tant l'atmosphère était détendue, l'apéritif offert par l'Association du Personnel et aussi, le buffet chaud préparé par les personnels de la Cantine. Enfin, grâce à la pugnacité et la constance de la Trésorière, du Secrétaire et de la Représentante à la Confédération, l'effectif des membres de l'ADAN à jour de leur cotisation s'élève aujourd'hui à plus de 400. Ce beau résultat renforce la légitimité du Comité auprès de la Direction Générale de la NSPA et de l'OTAN. Sur ce sujet, il serait important que ceux d'entre vous non encore inscrits à l'AAPOCAD pensent à le faire.



Le Comité prendra les dispositions nécessaires en 2020 pour améliorer encore l'organisation afin de nous retrouver plus nombreux. Notamment, rechercher une date plus favorable et permettre l'interprétation simultanée de la réunion, ce qui a fait défaut cette année pour la première fois depuis la première AG.

La date de la prochaine Assemblée sera fixée avant fin janvier et vous sera annoncée sur le site et dans l'ÉCHO.

D'ores et déjà, je vous adresse mes vœux sincères et amicaux pour 2020.

Olivier GUIDETTI



Deux membres de la NSPA au sommet du Mont Blanc

Le samedi 29 Juin 2019, Brice Bucciarelli et Vincent Cretat-Helbert ont atteint le sommet du Mont Blanc haut de 4.808 m, en plusieurs étapes.

Brice, a travaillé 11 ans à l'Agence et fait actuellement partie du Bureau du projet AFSC (Alliance Future Surveillance and Control system).

Vincent, membre de la NSPA depuis janvier 2018, travaille au Bureau de programme LN. Il était précédemment l'officier de liaison de la France à la NSPA.

La dernière étape, après un repos de quelques heures, et en raison de la vague de chaleur, fut réalisée à partir du milieu de la nuit. Après les derniers 1.000m d'ascension, nos brillants alpinistes atteignirent le sommet du Mont Blanc à

6h15 du matin, profitèrent du merveilleux spectacle du lever du soleil et admirèrent la splendide vue des Alpes tout autour d'eux. Contrairement à leurs prévisions, le plus difficile fut de redescendre dans la neige et sur la glace.

Brice et Vincent planifient une randonnée à ski en 2020 de Chamonix à Zermatt en Suisse. Nous leur souhaitons bonne chance.

Rappel aux conjoints suite au décès d'un agent retraité

Il est important de rappeler que, lorsqu'une personne ayant travaillé à la NSPA décède, son conjoint survivant peut demander son maintien comme membre de l'Association des anciens de la NSPA afin de rester au courant des nouvelles de l'association et des éventuelles décisions prises.

Arrivées/ Départs

Arrivés :

Nous sommes heureux d'accueillir les nouveaux membres suivants :

CASSAN Alain,
BROUNS Patrick,
LIPPERT Marie-José,
MASTRONARDI Nicolina,
VANDERBEEKEN Véra,
TOURNEUR Mireille,
MOORS Erwin,
HUSTIN Jean-Paul,
GRASSER Pierre,
ALEXIS Maria,
MILLINGTON Roger,
SCAPPATICCI Giorgio.

Décès :

Malheureusement un de nos membres nous a quittés :
FAIVRE Marie-France.

L'Euro a 20 ans



Il y a 20 ans, le 1er janvier 1999, 11 pays de l'Union Européenne fixaient leurs taux de change, adoptaient une politique monétaire unique gérée par la Banque Centrale Européenne et lançaient une nouvelle monnaie commune sur les marchés financiers mondiaux : l'euro. Trois ans plus tard, les billets et les pièces en euros étaient mis en circulation.

Aujourd'hui, l'euro est utilisé dans 19 pays de l'Union Européenne par plus de 340 millions de citoyens européens, et représente la seconde monnaie la plus importante au monde.

A l'heure actuelle, 74% des Européens sont favorables à une Union économique et monétaire européenne avec l'euro comme monnaie unique. Soixante pays et territoires, représentant 175 millions de personnes, ont directement ou indirectement rattaché leur propre monnaie à l'euro.

Grâce À L'euro, C'est Facile :

- **de voyager** : l'euro a éliminé les frais et commissions de change dans les 19 pays l'utilisant.

- **de faire des affaires** : il est plus facile, moins cher et plus sûr pour les entreprises d'acheter et de vendre dans les pays de la zone euro et de faire des affaires avec le reste du monde. L'euro est utilisé pour près de 40% des paiements transfrontaliers mondiaux et pour la moitié des exportations de l'U.E.

- **de faire des achats** : il est plus facile de comparer les prix et de trouver des offres plus intéressantes à l'étranger.

- **de travailler, d'étudier ou de prendre sa retraite à l'étranger** : L'euro a fait baisser le coût des voyages et des transferts d'argent. Il n'a jamais été aussi facile de travailler, d'étudier ou de prendre sa retraite à l'étranger.

Brexit

En 2018, à l'approche du Brexit, nombreux sont les citoyens britanniques à vouloir obtenir un passeport d'un autre pays de l'Union Européenne. Selon le Ministère luxembourgeois de la justice, 435 citoyens britanniques ont été naturalisés Luxembourgeois en 2018...



À titre de comparaison, le nombre de Britanniques ayant obtenu un passeport luxembourgeois était de 66 en 2014, 75 en 2015, avant une brusque progression à 128 en 2016 et 384 en 2017.

C'est en Allemagne que le nombre de naturalisations de Britanniques a été le plus important (7.500 en 2017). Mais le Grand-Duché occupe assez largement la première place en termes de naturalisations si on se réfère à sa population totale. En 2017, 61 citoyens britanniques pour 100.000 habitants y ont été naturalisés.

Arrive ensuite la Belgique avec 12,2 naturalisations pour 100.000 habitants, suivie de la Suède avec une moyenne de 12.

Grand-Duché de Luxembourg : augmentation record de la population

Au cours de l'année 2018, la population a progressé de 11 889 personnes, de sorte qu'au 1er janvier 2019, 631894 habitants résident au Luxembourg. Depuis 2010, l'augmentation est de 23%. Cet accroissement continu de la population est majoritairement dû à l'immigration nette. Quarante-sept pourcent des habitants du pays ne possèdent pas la nationalité luxembourgeoise.

Au 1er janvier 2019, l'âge moyen de la population est de 40,2 ans pour les femmes et de 38,7 ans pour les hommes. Les habitants étrangers sont de loin plus jeunes que les luxembourgeois. Cent soixante-dix nationalités différentes coexistent au Luxembourg, essentiellement européennes à 86%.

C'est la communauté portugaise (95.500) qui est la première communauté étrangère au Luxembourg, soit 15,5% de la population luxembourgeoise. La communauté française (47.000) est la deuxième avec plus de 7,6%. Viennent ensuite, dans l'ordre, les communautés Italienne (22.500), belge (20.000), allemande (13.000), espagnole (6.800), britannique (5.800), roumaine (5.200), polonaise (4.700) et néerlandaise (4.200).

Les communautés des pays Baltes représentent environ 10.000 personnes. Les communautés asiatiques représentent 14.500 personnes, les africains 10.000 personnes, les américains 6.500 dont 2.700 nord-américains, les australiens et les océaniens 210 personnes.

Langues officielles :

Il existe 3 langues officielles au Luxembourg:

-La langue nationale, le luxembourgeois, utilisée dès l'entrée dans la vie scolaire. C'est la langue usuelle au quotidien.

-L'allemand, qui est appris aux enfants dès l'entrée à l'école primaire.

-Le français est enseigné aux enfants dès la 2ème année d'école primaire en complément de l'allemand.

Marché du travail :

Le marché du travail est un marché très actif puisque, outre les 254.000 travailleurs résidents luxembourgeois, plus de 192.000 travailleurs frontaliers traversent tous les jours les frontières française, belge et allemande pour travailler au Luxembourg. De plus en plus d'entreprises internationales viennent s'installer au Luxembourg, comme Amazon, Ferrero, BGL BNP Paribas, les grands cabinets d'audit internationaux... et y attirent des cadres supérieurs.

Par ailleurs, les nombreuses institutions européennes présentes au Luxembourg expliquent en partie ce flux constant de population. Aujourd'hui, presque 10.000 fonctionnaires européens et internationaux sont implantés au Luxembourg (soit presque 5% de la population active).

Enfin, le taux de chômage s'établissait à 5,8% de la population active début 2018. SOURCE : STATEC (Institut National de la Statistique et des Études Économiques).

Voyages à l'étranger en voiture : quelles amendes sont pratiquées en cas d'infraction ?

En tête des pays appliquant les amendes les plus élevées, on retrouve les pays



scandinaves que sont la Norvège, la Suède et la Finlande, mais aussi les Pays Bas, la Suisse et l'Italie.

Celui qui dépasse la vitesse autorisée de 20 km/h :

En Norvège, il encourt une amende de minimum 480€. Pour le même délit, il paierait 230€ en Suède, 200€ en Italie, 170€ aux Pays Bas et 160€ en Suisse. En Allemagne, cette infraction ne lui coûterait que 35€ au maximum.

Pour ce qui est de l'alcool au volant:

Certains pays sont intransigeants au premier chef desquels l'Italie (si vous roulez avec 1,5 gramme d'alcool dans le sang, vous pourrez vous voir confisquer votre véhicule par la police). Au Danemark, la sanction est identique à partir de 2 grammes, En Suède et en Espagne une alcoolémie de 1 ou 2 grammes vous vaudra même les menottes.

Téléphoner en conduisant :

Sans kit mains libres, les amendes aux Pays Bas, en Grande Bretagne et au Danemark tournent autour de 200€.

Voitures mal stationnées :

Cette infraction coûte particulièrement cher en Espagne (jusqu'à 200€), aux Pays Bas (95€), à Chypre (85€) et au Danemark (70€).

Lorsque le procès-verbal arrive de l'étranger :

Il est recommandé de payer au plus vite. L'Italie, la France et l'Espagne accordent des remises parfois élevées en cas de paiement immédiat.

Réveil industriel de la France en 2018

La France s'est imposée en 2018 comme la première destination européenne pour les investissements dans l'industrie

et la recherche et le développement. Tous secteurs confondus, le cabinet EY (Ernest&Young) a recensé 1027 projets d'investissements internationaux en France (+1% sur un an), ce qui rattrape presque le Royaume-Uni avec 1054 projets (-13%) et dépasse l'Allemagne, qui en dénombre 973 (-13%).

La France résiste aux chocs selon le cabinet EY, dans un contexte général de baisse de 4% du nombre de projets d'investissements directs étrangers sur le vieux continent.

Elle le doit aux implantations industrielles internationales, pour lesquelles elle caracole en tête du classement de 48 pays européens avec 339 projets recensés en 2018 contre 203 pour la Turquie et 152 pour l'Allemagne.

Concernant la recherche et le développement, la France s'est hissée à la première place en 2018 avec 144 centres innovants accueillis, en hausse de 85% sur un an.

Bruxelles : mesures phares du plan « Air Climat Énergie »

La ville de Bruxelles a pris des décisions draconiennes et exemplaires en matière d'environnement pour devenir une zone de basses émissions (LEZ) de gaz à effet de serre. En effet, depuis le 1er janvier 2018,



tout le territoire de la région de Bruxelles-Capitale est concerné par cette mesure, soit les 19 communes, exceptés le Ring, trois parkings de transit et quelques voiries accédant à ces parkings.

Les mesures prises sont les suivantes :

- les voitures à moteur diesel d'avant 1997 ne peuvent plus circuler dans Bruxelles depuis le 1er janvier 2018 ;
- en 2019 ce sont les voitures à moteur diesel d'avant 2006 ;
- c'est cette année 2019 qu'est entrée en vigueur une interdiction de circuler pour les voitures à essence de plus de 18 ans, et ces mesures se durciront progressivement jusqu'en 2025.

Pour le contrôle de ces mesures, **140 caméras** sont installées. Les conducteurs étrangers devront s'enregistrer sur un site internet. Ceux d'entre vous qui êtes concernés par ces mesures peuvent consulter le site **LEZ Brussels** (<https://www.lez.brussels/fr>) qui donne toutes les informations utiles ;

- néanmoins, les véhicules interdits d'accès auront droit à un pass à 35€/jour avec un maximum de 8 pass par an ; sinon l'amende sera de 350€ ;

- enfin, pour information, la ville d'Anvers est devenue « zone de basse émission » depuis février 2017.

Disparition d'un journal au Luxembourg



Après 22 ans de parution, l'hebdomadaire en langue française, « Le Jeudi » a cessé de paraître en juin 2019. Il comptait 26 700 lecteurs mais n'a pu résister à l'avènement d'Internet.

La publicité, longtemps principale source de revenus de la presse, s'est ainsi largement déplacée vers la sphère numérique. Une dizaine d'employés y travaillaient.

Comité de rédaction :

Rédacteur en chef : Michel SAUDRAIS

Membres : Christiane BARETTI,
Bernard BURNET, Tim CROSBY,
Danielle DEGROTE.

Mise en page et impression : NSPA/AA

Adresse : NSPA NFSA/ADAN L-8302 Capellen

Courriel : oldboys@noba-adan.net

Site : www.noba-adan.net



L'ÉCHO DE L'ADAN | NFSA ECHO

Bulletin du Comité de l'Association des Anciens de la NSPA
Newsletter of the NSPA Former Staff Association

L-8302 CAPELLEN (LUXEMBOURG)

www.noba-adan.net

oldboys@noba-adan.net

Editorial



Dr. Bojan Popadić graduated at universities in Belgrade and Cork. After more than a decade of clinical experience in Army Medical

Corps, public hospital ER and several private clinics, joined Allianz Care in 2012. As IGO Operations Manager of Allianz Care, in charge of health insurance administration for intergovernmental organizations (IGOs) insured with Allianz Care. Main focus on provision of superb customer experience whilst ensuring sustainable plan performance and providing advice and insight to our IGO partners.

I feel grateful and privileged for the invitation to write an editorial for this issue of NFSA's Echo.

Access to appropriate healthcare is a human right. This is not only my firm belief but also a view of United Nations, EU and World Health Organization embedded in their core documents such as the Universal Declaration of Human Rights.

However, the current healthcare ecosystem is quite complex, and healthcare is perceived by some of the segments of that ecosystem as a very lucrative industry. Combined with serious demographics challenges, significant breakthroughs in medical science and development of more efficient (and also more expensive) medical

treatments this poses a significant threat to accessible healthcare. But, as with any other human right, if we don't take it for granted but treat it as a hard earned common good on solidarity and equality, I am confident we can retain it and make it an integral part of modern human civilization.

NATO, being an employer with a high focus on duty of care, has created one of the most advanced and most generous group medical plans available in the market today. The NATO scheme is based on the principles of solidarity and equality and aims to ensure peace of mind to its employees, retirees and dependent family members when it matters the most – when dealing with an illness, injury or any sort of medical condition. Benefits coverage is vast and includes inpatient and outpatient medical costs, optical and dental expenses, and specialized medical care and nursing home care. Combined with complete freedom of choice of medical providers, our members and their families are provided with superb access to the most appropriate medical care whenever it is necessary. Furthermore, NATO medical plan's supplementary cover provides full support in true hardship cases where the last thing on your mind should be worrying “how will I pay the medical bills”, when you or your loved ones are faced with a serious illness, hospitalization or disability of your child.

Maintaining this level of cover and subsequent security for the decades and generations to come is our common responsibility. NATO Member States together with the principal insured

members contribute into the required claims fund whilst the Allianz Care claims administration is obliged to enforce two main principles of the NATO's medical scheme: (i) providing cover for medically necessary and most appropriate medical treatments (ii) under reasonable and customary costs. A factor of paramount importance resides on the side of our insured members and their dependents: responsible use of the plan benefits with an emphasis on cost awareness. As a rule of thumb, you should ask yourself whether you would spend that much on something if you would be paying for it with your own money. Because you are, actually, with the money you and NATO set together aside for a rainy day.

Throughout the years in this role, I had the pleasure of talking to many NATO active staff and retirees and their understanding of our common goal is reassuring for the future. There is a clear will on all sides to use all cost containment measures which would protect the plan and one of the most important ones is using any other source of health insurance (statutory or private) when available.

On the other hand, we see that an internationally mobile population such as the NATO scheme members are confronted with specific challenges: often people live in one country, work in another, have dependents working/studying in a third and seek treatments in a fourth... This can create bureaucratic obstacles and often national healthcare systems regularly misadvise.

Luxembourg is a good example of both cross-border mobility and cross-border healthcare. Our members benefiting from CNS often state that the reimbursement of treatments outside of Luxembourg by CNS is arbitrary in the best case scenario, and in the worst-case scenario – non-existent. This is a violation of EU legislation. Cross-border coverage of healthcare costs is regulated by two important legal sources: (i) Regulation (EC) No 883/2004 on the coordination of social security systems and (ii) Directive 2011/24/EU (the so-called Patient Mobility Directive, based on the fundamental EU principle of freedom of services). Both support a patient's right to seek healthcare

in another EU Member State and be covered for it by the national healthcare system of the country of residence.

In plain English – if CNS would reimburse a specific treatment in Luxembourg, they should do the same when that exact same treatment is given in any other EU country. This applies to any other national system of any EU State you might be affiliated to.

We remain committed to maintaining the NATO medical scheme superb and viable throughout our joint efforts with our partner NATO. In order to succeed, we also rely on your help. It is our joint responsibility to nurture and defend all our human rights, including the right to healthcare.

2019 General Assembly President's editorial

If I wanted to reassure myself of the health of our Association, the General Assembly of 14 October 2019 gave me peace of mind.

I note with great satisfaction your strong presence at our annual gathering. Seventy-five of you came, attracted by the prospect of a pleasant meeting between colleagues from the "Good old days". About ten personalities, representing sister Associations, also replied to my invitation came to provide us with concrete and precise information on the subjects on the agenda. The Committee had chosen them precisely for their expertise and leading positions in the strategic circles of NATO, the Coordinated Organisations and Allianz, addressing, in particular, the former staff.



This General Assembly allowed us to discover a new Agency. The General Manager, Mr Peter DOHMEN, presented the future, consolidated in its traditional missions and enriched with new programmes in different fields of technical and management skills at the service of our countries. He highlighted new and typically European cooperative activities. The Agency's organisation will change accordingly, as will the real estate assets. As early as 2021, we will be able to see a building with about 400 offices coming out of the ground. Theoretical staff numbers are constantly increasing to reach up to 1,500 positions to support this significant increase. Shadowed by this, the situation of some categories is not as attractive.

Allianz presented its latest updates of the Site and the Telephone Application. Dr. POPADIĆ reported on statistics and especially on methods of combatting fraud, which unfortunately occur both among our colleagues in office and among us.



More convivial and, I can write "fraternal", as the atmosphere was so relaxed, the aperitif offered by the Staff Association and also the hot buffet prepared by the staff of the Canteen.

Finally, thanks to the pugnacity and constancy of the Treasurer, Secretary and Representative to the Confederation, the number of ADAN members who have paid their dues is now over 400, a fine result that reinforces the Committee's legitimacy with the NSPA and NATO General Management. On this subject, it would be important for those of you not yet registered in AAPOCAD to consider joining it.

The Committee will take the necessary steps in 2020 to further improve the organization so that we can be more numerous. In particular, to seek a more favourable date and to allow simultaneous interpretation of the meeting, which was lacking this year for the first time since the first GA.



The date of the next Assembly will be fixed before the end of January and will be announced on the website and in the ECHO.

I would like to send you my sincere and friendly wishes for 2020.

Olivier GUIDETTI



Two NSPA staff at the summit of Mont Blanc

On Saturday 29 June 2019, Brice Bucciarelli and Vincent Cretat-Helbert reached the summit of Mont Blanc 4,808 m high in several stages.

Brice, has worked for 11 years at the Agency and is currently with the AFSC (Alliance Future Surveillance and Control) system office.

Vincent, a member of the NSPA since January 2018, works in the LN program. He was previously France's liaison officer at NSPA.

The last stage, after a rest of a few hours and due to the heat wave, was carried out from the middle of the night. After the last 1,000m of climbing, our brilliant mountaineers reached the summit of Mont Blanc at 6:15 in the morning, enjoyed the wonderful sunrise show and admired the splendid view of the Alps all around them.

Contrary to their predictions, the most difficult part was getting back down in the snow and ice.

Brice and Vincent are planning a ski tour in 2020 from Chamonix to Zermatt in Switzerland. We wish them good luck.

Reminder to spouses following the death of a retired staff member

It is important to reiterate that when a staff member having worked at NSPA dies, the survivor may request that he or she continue to be a member of the NSPA Former Staff Association, so that he or she can remain apprised of new developments about the Association and any decisions made.

Arrivals/ Deaths

New Arrivals

We are pleased to welcome the following new members :

CASSAN Alain,
BROUNS Patrick,
LIPPERT Marie-José,
MASTRONARDI Nicolina,
VANDERBEEKEN Véra,
TOURNEUR Mireille,
MOORS Erwin,
HUSTIN Jean-Paul,
GRASSER Pierre,
ALEXIS Maria,
MILLINGTON Roger,
SCAPPATICCI Giorgio.

Deaths :

We are sorry to announce the death of the following member :

FAIVRE Marie France.

The Euro is 20 years old



Twenty years ago, on January 1, 1999, 11 countries of the European Union set their exchange rates, adopted a single monetary policy managed by the European Central Bank and launched a new common currency on the world financial markets: the EURO. Three years later, euro banknotes and coins were put into circulation.

Today, the Euro is used in 19 countries of the European Union by more than 340 million European citizens, and represents the second most important currency in the world.

Currently, 74% of Europeans are in favour of a European Economic and Monetary Union with the Euro as the single currency. Sixty countries and territories, representing 175 million people, have directly or indirectly linked their own currencies to the euro.

Thanks to the euro, it's easy:

-to travel : with the euro, exchange fees and commissions have been eliminated in the 19 countries using the European currency.

- to do business : it is easier, cheaper and safer for companies to buy and sell in eurozone countries and do business with the rest of the world. The euro is used for nearly 40% of global cross-border payments and half of EU's exports.

-to make purchases : it is easier to compare prices and find more interesting offers abroad.

-to work, study or retire abroad.

The euro has lowered the cost of travel and money transfers. Working, studying or retiring abroad has never been easier.

Brexit

In 2018, as Brexit approaches, many British citizens want to obtain a passport from another European Union country. According to the Luxembourg Ministry of Justice, 435 British citizens were naturalised in Luxembourg in 2018...



By way of comparison, the number of British citizens who obtained a Luxembourg passport was 66 in 2014, 75 in 2015, before a sharp increase to 128 in 2016 and 384 in 2017.

The number of British naturalisations was highest in Germany (7,500 in 2017). But the Grand Duchy is by far in first place in terms of naturalisation based on its total population. In 2017, 61 British citizens per 100,000 inhabitants were naturalized here.

Belgium comes next with 12,2 naturalizations per 100,000 inhabitants, followed by Sweden with an average of 12.

Luxembourg: Record population growth

In 2018, the population increased by 11,889 people, so that on 1 January 2019, 631,894 inhabitants resided in Luxembourg. Since 2010 the increase has been 23%. This continuous population growth is mainly due to net immigration. Forty seven percent of the country's inhabitants do not hold Luxembourg nationality.

As of January 1, 2019, the average population age is 40.2 years for women and 38.7 years for men. Foreign residents are far younger than Luxembourgers. Hundred and seventy different nationalities coexist in Luxembourg, 86% of them being Europeans.

The Portuguese community (95,500) represents the 1st foreign community in Luxembourg, accounting for 15.5% of the Luxembourg population. The French community (47,000) is the 2nd with more than 7.6%, followed, in order, by the Italian (22,500), Belgian (20,000), German (13,000), Spanish (6,800), British (5,800), Romanian (5,200), Polish (4,700), and Dutch (4,200) communities.

The communities of the Baltic countries represent about 10,000 people. Asian communities represent 14,500 people, Africans 10,000 people, Americans 6,500 including 2,700 North Americans, and 210 Australians and Oceanians.

Official languages:

There are 3 official languages in Luxembourg:

-The national language, Luxembourgish, used from entry into school life. This is the language of daily exchanges.

-German, which is taught to children from the entry to primary school.

-French is taught to children from the 2nd year of primary school in addition to German.

Labour market:

The labour market is a very active market since, in addition to the 254,000 Luxembourg resident workers, more than 192,000 cross-border workers cross the French, Belgian and German borders every day to work in Luxembourg.

More and more international companies come to settle down in Luxembourg, such as Amazon, Ferrero, BGL BNP Paribas, the major international audit firms... and attract senior executives.

In addition, the many European institutions established in Luxembourg partly explain this constant population flow. Today, almost 10,000 international and European civil servants are based in Luxembourg (almost 5% of the working population).

Finally, the unemployment rate stood at 5.8% of the working population at the beginning of 2018.

SOURCE : STATEC (Institut National de la Statistique et des Études Économiques)

Travelling abroad by car: Which fines are applied in case of traffic offences?

The Scandinavian countries (Norway, Sweden and Finland) rank first in the list of countries with the highest fines, but also the Netherlands, Switzerland and Italy.

Anyone who exceeds the speed limit by 20 km/h

in Norway is liable to a fine of at least 480€. For the same offence, he would pay



230€ in Sweden, 200€ in Italy, 170€ in the Netherlands and 160€ in Switzerland. In Germany this offence would only cost him a maximum of €35.

As for alcohol behind the wheel:

Some countries are uncompromising, first and foremost Italy: if you drive with 1.5 grams alcohol in your blood, you may have your vehicle seized by the police. In Denmark, the penalty is identical from 2 grams. In Sweden and Spain, a blood alcohol level of 1 or 2 grams will even see you in handcuffs.

Calls while driving:

Without a hands-free kit, fines in the Netherlands, Great Britain and Denmark are around €200.

Cars not properly parked:

This offence is particularly expensive in Spain (up to €200), the Netherlands (€95), Cyprus (€85) and Denmark (€70).

When you get a traffic offence report from abroad:

It is recommended to pay as soon as possible. Italy, France and Spain sometimes grant high discounts in case of immediate payment.

Industrial Awakening of France in 2018

In 2018, France established itself as the leading European destination for investments in industry and Research and Development. Taking all sectors together, EY (Ernst&Young) has identified 1027 international investment projects in France (+1% over one year), which catches up with the United Kingdom with 1054 projects (-13%) and is ahead of Germany, which 973 (-13%).

France is resisting shocks according to Ernst&Young, in a general context of a 4% drop in the number of foreign direct investment projects in the old continent.

It owes this to its international industrial locations, for which it is in the first place in the ranking of 48 European countries with 339 projects recorded in 2018 compared to 203 for Turkey and 152 for Germany.

In terms of research and development, France rose to first place in 2018 with 144 innovative centres hosted, up 85% in one year.

Brussels: Flagship measures of the “Air Climate Energy” plan

The city of Brussels has taken drastic and exemplary environmental decisions to become a Low Emission Zone (LEZ) with respect to greenhouse gases. Since 1 January 2018, the entire territory of the



Brussels-Capital Region has been affected by this measure, i.e. the 19 municipalities, except the Ring, three transit car parks and a few roads accessing these car parks.

The measures taken are as follows:

- Diesel cars from before 1997 can no longer drive in Brussels since 1 January 2018.
- In 2019 this ban applies to Diesel cars before 2006.
- In 2019, a driving ban has come into force for petrol cars over 18 years of age... and these measures will gradually be tightened up until 2025.

For the control of these measures, **140 cameras** have been installed. Foreign

drivers will have to register on a website. Those of you who are interested in these measures can consult the **LEZ Brussels website** (<https://www.lez.brussels/en>), which provides all the relevant information.

- However, vehicles that are not allowed to enter will be entitled to a 35€/day pass with a maximum of 8 passes per year. Otherwise the fine will be 350€.

- Finally, it's worth noting that the city of Antwerp has been a "low emission zone" since February 2017.

Editorial Committee :

Chief Editor : Michel SAUDRAIS

Members : Christiane BARETTI,
Bernard BURNET, Tim CROSBY,
Danielle DEGROTTE.

Layout and printing : NSPA/AA

Address : NSPA NFSA/ADAN L-8302 Capellen

Email: oldboys@noba-adan.net

WebSite: www.noba-adan.net

Disappearance of a newspaper in Luxembourg



After 22 years of publication, the French language weekly, "le Jeudi" stopped publishing in June 2019. It had 26.700 readers but could not resist the emergence of the Internet.

Advertising, long a main source of revenue for the press, has thus largely moved towards the digital sphere. About ten employees worked there.